Déroulement de la proposition Kit : « Présentation du DpC »

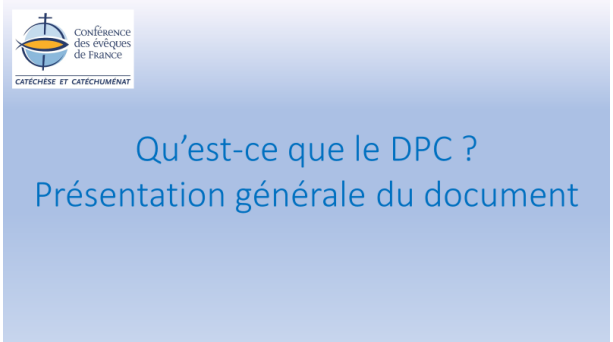

Avant de commencer la rencontre : s'accueillir, échanger. On peut invoquer l'Esprit Saint pour qu'il dispose notre cœur et notre esprit à la découverte de ce document du Magistère – 5 mn

Il faut compter une durée d'environ 1h30. L'objectif de cette proposition est de faire une première découverte du Directoire pour la catéchèse (pour des raisons pratiques, nous le nommerons DpC), de le prendre en main et de le parcourir en s'attachant à son déroulement. Cette rencontre peut être faite au sein d'un service (catéchèse, catéchuménat) mais peut également être proposée dans une rencontre interservices pour sensibiliser à l'importance d'une prise en main large du DpC.
Il est essentiel de veiller à ce que cette rencontre soit l'occasion d'échanger.

1er temps : **Mise en route (20 mn) – Des diapositives 2 à 5**

De : 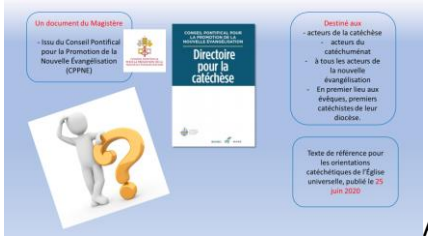

A :

- Exposer les éléments principaux pour situer le DpC dans le Magistère.
- Des commentaires sont proposés en appui de la présentation des diapositives :

- Dia 2 : En janvier 2013, le pape Benoît XVI transfère la compétence de la catéchèse de la Congrégation pour le Clergé au Conseil pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Evangélisation, CPPNE.
Ce nouveau Directoire pour la catéchèse, approuvé par le pape François le 23 mars 2020, est un document donné à l'Église universelle. Il été élaboré par le Conseil pontifical pour la Promotion de la Nouvelle évangélisation qui le publie le 25 juin 2020. Il s'agit là d'un texte de référence normatif pour les orientations catéchétiques de l'Église universelle.

Il s'adresse à tous les acteurs de la catéchèse, du catéchuménat et de l'évangélisation. Et en premier lieu aux évêques qui ont la charge pastorale et qui sont les premiers catéchistes de leur diocèse. C'est une référence qui donne les principes fondamentaux théologiques et pastoraux de l'action catéchétique. Il ne donne pas de directives précises sur la mise en œuvre qu'il laisse le soin à chaque conférence épiscopale de décider.

- Dia 4 : Ce document apparaît comme un acte de la Tradition – qui est la mémoire vivante de Jésus Christ – dynamique qui naît de l'envoi en mission des Apôtres par Jésus ressuscité (« Allez donc : de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit. » Mt 28, 19). Ce mouvement consiste à conserver et à transmettre avec fidélité l'« unique dépôt de la foi » (cf. *Dei Verbum* 10 : « La sainte Tradition et la Sainte Écriture constituent un unique dépôt sacré de la Parole de Dieu, confié à l'Église »), c'est-à-dire le don que Dieu fait de lui-même en son Fils Jésus Christ et par l'Esprit Saint en vue du salut de tous les hommes.
Ce Directoire pour la catéchèse nous replace dans une histoire magistérielle et « s'inscrit lui aussi dans cette même dynamique de continuité et de développement avec les documents qui l'ont précédé » (§6).
Invitation à faire d'abord mémoire de l'événement ecclésial du Concile Vatican II (et ses 16 documents conciliaires qui sont autant de textes normatifs) qui place résolument l'Église dans un dialogue avec le monde pour rendre raison du salut offert par Dieu en Jésus Christ.
- Le premier fruit fut le **Directoire catéchétique général** en 1971 qui fait œuvre de réception du Concile, préparé par la Congrégation pour le Clergé pour « stimuler et orienter le renouveau catéchétique de toute l'Église ».
- A suivi l'exhortation apostolique de Jean-Paul II, ***Catechesi Tradendae*** (Sur la catéchèse en notre temps) de 1979 dont le thème est la transmission de la foi en ces temps contemporains. Est redit le fait que « la catéchèse a toujours été considérée par l'Église comme l'une de ses tâches primordiales » (§1).
- Puis vient le document de référence, en 1992, qu'est le **Catéchisme de l'Église Catholique :** un outil sûr, une balise dont le plan est une invitation à contempler l'articulation de la vie chrétienne. « Je le reconnais comme un instrument valable et autorisé au service de la communion ecclésiale et comme une norme sûre pour l'enseignement de la foi » dira Saint Jean-Paul II.
- Nous pouvons également noter la parution du **Rituel pour l'Initiation Chrétienne des Adultes** (RICA) en 1996.
- Puis vient un document qui nous est sans doute plus familier : le **Directoire Général pour la Catéchèse**, paru en 1997, motivé, d'une part, par la parution du CEC et, d'autre part, par le magistère de valeur catéchétique de Jean-Paul II, il a comme objectif de s'adapter « à la situation et aux nécessités nouvelles » (§7). Ce document tient également compte de deux exigences majeures : « l'insertion de la catéchèse dans l'évangélisation » (héritage de *Evangelii Nuntiandi* – cf. diapositive suivante - et *Catechesi Tradendae*) et « la prise en compte des contenus de la foi proposés par le CEC ».

- Dia 5 : 10 ans après la clôture du Concile Vatican II, le pape **Paul VI** (qui succèda à Jean XXIII et mèna le concile à son terme) publie l'exhortation apostolique ***Evangelii nutiendi*** (Sur l'évangélisation dans le monde moderne) en 1975. Il rappelle que « l'effort pour annoncer l'Évangile aux hommes de notre temps […] est sans nul doute un service rendu à la communauté des chrétiens, mais aussi à toute l'humanité » (§1). Il s'agit bien de rendre l'Église du XXe siècle encore plus apte à annoncer l'Évangile

à l'humanité du XXe siècle.
Ce texte lance la grande réflexion contemporaine sur la nature missionnaire de l'Église, telle que l'avait rappelée le décret *Ad Gentes (Sur l'activité missionnaire de l'Eglise)* à Vatican II.
- Nous avons souligné l'apport inestimable de **Jean-Paul II** à la réflexion catéchétique dans la diapositive précédente.
- S'ouvre en 2006 le pontificat de **Benoît XVI** dont quelques-uns des documents majeurs donnent des points d'attention pour notre mission en catéchèse et catéchuménat :

♦ La lettre encyclique ***Deus caritas est*** de 2006 où le pape rappelle qu'« à l'origine du fait d'être chrétien, il n'y a pas une décision éthique ni une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive » (§1).

♦ Un document majeur : l'exhortation apostolique ***Verbum Domini*** (La Parole du Seigneur), parue en 2010. Y est clairement affirmé que « c'est un don et une tâche incontournable de l'Église de communiquer la joie qui vient de la rencontre avec la Personne du Christ, Parole de Dieu présente au milieu de nous » (§2). Ce faisant il rappelle que la Constitution dogmatique de Vatican II, *Dei Verbum* « représente une borne milliaire sur le chemin ecclésial ».

♦ En 2011, le pape Benoît XVI publie la lettre apostolique en forme de *motu proprio* (acte législatif pris et promulgué par le Pape, agissant de sa propre initiative et en pleine connaissance de cause) par laquelle est promulguée **l'Année de la foi**. Il rappelle « l'exigence de redécouvrir le chemin de la foi pour mettre en lumière de façon toujours plus évidente la foi et l'enthousiasme renouvelé de la rencontre avec le Christ ». Ce document s'insère dans le jubilé du 50e anniversaire de l'ouverture de Vatican II et du 20e anniversaire de la publication du CEC. En octobre 2012 est convoquée l'Assemblée générale du Synode des Évêques sur le thème de la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne et il transfère la compétence de la catéchèse au Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation.
Benoît XVI renonce à sa charge pétrinienne le 28 février 2013.
- Le pape François est élu le 13 mars 2013 (les documents illustrés sur la diapositive sont les principaux mais vous trouverez ci-dessous la liste exhaustive des documents) :

♦ Nous aurions pu citer la rédaction « à quatre mains » de la lettre encyclique ***Lumen Fidei*** (La lumière de la foi) qui ouvre le pontificat de François.

♦ La même année il publie l'exhortation apostolique ***Evangelii gaudium*** (La joie de l'Évangile) qui imprime non seulement un style mais qui est programmatique de son pontificat. François ouvre le chantier de l'appel adressé à tous les baptisés d'être des disciples missionnaires dans ce monde dans le cadre de la nouvelle évangélisation.

♦ En 2015-2016, François proclame une sainte année de la miséricorde pour redécouvrir la miséricorde comme visage de Dieu, comme son attribut propre.

♦ En 2015 paraît la lettre encyclique ***Laudato si'*** (Loué sois-tu!) qui explique les fondements théologiques et trace les pistes pastorales de l'écologie intégrale : soin de la terre et souci des pauvres sont à envisager dans un rapport de corrélation forte.

♦ En 2016 l'exhortation apostolique ***Amoris Laetitia*** (Sur l'amour dans la famille) est reçu de façon particulièrement attentive par les services diocésains de catéchuménat, notamment.

♦ En 2018, l'exhortation apostolique ***Gaudete et exsultate*** (La joie et l'allégresse) parle, dans un langage renouvelé, de l'appel universel à la sainteté (au cœur de la Constitution dogmatique de Vatican II : *Lumen gentium*) et met en garde contre deux tentations récurrentes qui guettent les

chrétiens : le pélagianisme et le gnosticisme.

♦ En 2019, il adresse son exhortation apostolique post-synodale ***Christus vivit*** (Il vit le Christ) en priorité aux jeunes.

♦ En 2020, l'exhortation post-synodale ***Querida Amazonia*** (Chère Amazonie) ne s'adresse pas uniquement à ce pays mais à tous.

♦ En 2020, enfin, la lettre encyclique ***Fratelli tutti*** (Tous frères) se veut, à la suite de François d'Assise, la proposition d'un mode de vie « au goût de l'Évangile […] qui invite à un amour qui surmonte les barrières de la géographie et de l'espace » (§1).

Dans ce panorama, non exhaustif, de quelques-uns des principaux documents magistériels des derniers pontificats, on veut souligner :
- la cohérence de l'action de l'Esprit Saint qui œuvre, dans une parole chaque fois singulière, à la réception du Concile Vatican II ;
- que chacun des Directoires adressé à la catéchèse et au catéchuménat prend en charge la singularité des pontificats qui le précède. Ici le DPC porte clairement la trace des enseignements de Benoît XVI et plus encore de François.

En conséquence, recevoir le DPC, c'est se placer dans la même dynamique d'une tradition vivante à laquelle, en tant que baptisés missionnés pour les services de la catéchèse et du catéchuménat, nous appartenons comme un maillon propre.

2ème temps : Premières réactions (25 mn) – Diapositive 6

➢ Lire la citation du discours du pape François à la Curie romaine (Noël 2020) et les « définitions » de la Tradition proposées.
➢ Puis, ensemble, répondre aux questions suivantes :

- Comment accueillez-vous ce document de la Tradition ? A quoi, selon vous, nous convie-t-il ?
- Quelle importance lui accordez-vous ?
- Quels sont les défis pour une réception de ce document dans votre service (catéchèse/catéchuménat) ?
- Quels pourraient être les moyens à mettre en œuvre pour le recevoir, le travailler, le transmettre ?

3ème temps : Découvrir l'organisation du document (15mn) – Diapositives 7 à 11

De :

A :

➢ Présenter le plan du DpC et regarder de plus près le contenu de chacune de ses trois parties.
➢ Des commentaires sont proposés en appui de la présentation des diapositives :

- Dia 8 : « Le DPC articule son contenu dans une structure renouvelée et systématique. L'organisation de ses thématiques a cherché à tenir compte des différentes sensibilités ecclésiales légitimes. » §7
Dans cette première partie du Directoire (« La catéchèse dans la mission évangélisatrice de l'Église ») sont exposés **les fondements de l'ensemble du parcours**. Au cœur nous est présenté l'événement de la Révélation divine ainsi que sa transmission dans l'Église qui « ouvrent sur les dynamiques de l'évangélisation dans le monde contemporain » (§7).
De cette primauté de la révélation que Dieu fait de lui-même et de son salut à l'homme, nous sommes conduits vers plusieurs prises de conscience :
➢ d'abord accepter d'envisager « le défi de la conversion missionnaire qui influe sur la catéchèse » (chap. I) ;
➢ découvrir conséquemment la **nature**, **l'objectif** et les **sources** de la catéchèse (chap. II) ;
➢ puis réaliser que le catéchiste dont on présente l'identité (chap. III) « rend visible et opérationnel le ministère ecclésial de la catéchèse »;
➢ et se pencher, enfin, sur la formation propre du catéchiste (chap. IV), et son caractère de témoignage, comme « un processus permanent qui, sous la conduite de l'Esprit et dans le sein vivant de la communauté chrétienne, aide le baptisé à prendre forme, c'est-à-dire à révéler son identité la plus profonde qui est celle d'enfant de Dieu dans une relation de profonde communion avec les autres frères » (§131).
Dans cette première partie, outre l'actualisation des questions fondamentales déjà soulevées, il convient de signaler le chapitre sur la formation qui accueille des perspectives importantes sur le renouvellement de la catéchèse. » §7

- Dia 9 :
➢ « **Avec la deuxième partie** (« Le processus de la catéchèse ») nous entrons dans le cœur du sujet de la dynamique catéchétique. Tout d'abord est présenté le paradigme de référence, à savoir **la pédagogie de Dieu dans l'histoire du salut**, qui elle-même inspire la pédagogie de l'Église et la catéchèse en tant qu'action éducative (chap. V).
À la lumière de ce paradigme, les **critères théologiques** pour l'annonce du message évangélique sont réorganisés et mieux adaptés **aux besoins de la culture contemporaine**. De plus le ***Catéchisme de l'Église catholique*** est présenté dans sa signification théologico-catéchétique (chap. VI). §8

➢ Le chapitre VII présente quelques questions sur la méthode en catéchèse en abordant, entre autres, le thème des langages.
La deuxième partie se termine par la présentation de la catéchèse avec les **différents interlocuteurs**

(chap. VIII).
Tout en ayant bien conscience de la diversité des conditions culturelles dans le monde et de la nécessité des recherches au niveau local, la volonté a tout de même été de proposer une analyse des caractéristiques générales de cette vaste thématique, en faisant écho aux synodes sur la famille et sur les jeunes.
Enfin, le Directoire invite les Églises particulières à **prêter attention à la catéchèse avec les personnes handicapées, avec les migrants et les émigrés avec les prisonniers.**

- Dia 10 :
➢ **La troisième partie** *(« La catéchèse dans les Églises particulières »)* montre comment le ministère de la Parole de Dieu prend corps dans le concret de la vie ecclésiale. **Les Églises particulières**, dans toutes leurs articulations, accomplissent la tâche d'annoncer l'Évangile dans les divers contextes au sein desquels elles sont enracinées (chap. IX).
Dans cette partie est reconnue **la particularité des Églises orientales** qui ont leur propre tradition catéchétique. Chaque communauté chrétienne est invitée à se confronter à la complexité du monde contemporain, dans lequel des éléments très différents fusionnent (chap. X).
« Les différents contextes géographiques, les scénarios de nature religieuse, les tendances culturelles – bien que n'intéressant pas directement la catéchèse ecclésiale – façonnent la physionomie intérieure de notre monde contemporain, au service duquel se met l'Église, et c'est pourquoi ils ne peuvent pas ne pas être l'objet de discernement au regard de la proposition catéchétique. » §9

- Dia 11 : Il convient de signaler la réflexion sur la culture numérique et sur certaines questions de bioéthique, qui font partie du grand débat de notre époque.
Le chapitre XI, revenant sur l'action de l'Église particulière, indique la nature et les critères théologiques de l'inculturation de la foi, qui s'expriment également dans la rédaction des catéchismes locaux. Le Directoire se termine par la présentation des organismes qui, à différents niveaux, sont au service de la catéchèse (chap. XII) §9

4ème temps : Poursuivre la réflexion – Réfléchir à la mise en œuvre (25mn) – Diapositive 12

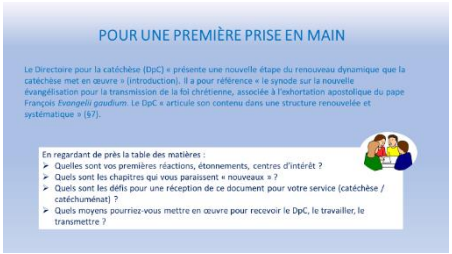

➢ Distribuer le plan du DpC (cf. doc joint), laisser quelques minutes pour le reparcourir personnellement.

Puis, ensemble, essayer de répondre aux questions suivantes :
- Quelles sont vos premières réactions, étonnements, centres d'intérêt ?
- Quels sont les chapitres qui vous paraissent « nouveaux » ?
- Quels sont les défis pour une réception de ce document pour votre service (catéchèse / catéchuménat) ?
- Quels moyens pourriez-vous mettre en œuvre pour recevoir le DpC, le travailler, le transmettre ?